

INSTRUCTIONS POUR L'ANCRAGE DE L'ABRI



MISE EN GARDE

Les ancrages cavaliers fournis avec l'abri ne doivent être utilisés que sur une surface asphaltée. Si l'abri est placé sur un autre type de surface, d'autres types d'ancrages doivent être utilisés comme il est spécifié ci-dessous. Si les ancrages cavaliers sont utilisés, il est nécessaire de planter les clous en x pour s'assurer de leur capacité d'ancrage.

DANGER - UTILISATION DE BLOCS DE BÉTON OU AUTRE PESÉES

Cette pratique n'est pas sécuritaire, car les blocs de béton ou autres pesées ne fournissent pas un ancrage adéquat et peuvent entraîner de l'instabilité et des dommages potentiels. Utilisez toujours les méthodes d'ancrage recommandées pour assurer la sécurité.

TYPES DE SOL

ANCRAGES À UTILISER

Surface asphaltée

Ancrages cavaliers ou Ancrages permanents.

Béton ou ciment

Ancrages permanents lorsque la dalle de béton ou de ciment a une épaisseur de 152 mm (6 po) ou moins ou Ancrages à béton.

Pavé uni

Ancrages permanents.

Pierre concassée, sol argileux, gazon ou sol sablonneux

Ces types de sol fournissent une capacité de retenue moindre. Des ancrages à bascule ou des câbles-guides peuvent être utilisés. Au besoin, consulter un expert pour bien sécuriser au minimum recommandé ci-dessous.

Nombre d'ancrages

Les ancrages doivent être placés de part et d'autre de l'abri d'une façon symétrique. Deux (2) ancrages doivent être placés à une distance minimale de 305 mm (12 po) de chaque extrémité de l'abri. Des ancrages additionnels doivent être ajoutés entre les ancrages placés aux extrémités de l'abri de façon à ce que l'espacement entre chaque ancrage sur un côté de l'abri n'excède pas 3 m (10 pi).

Distances de dégagement

Lorsque possible, une distance de dégagement de 915 mm (3 pi) doit être maintenue entre l'abri et les bâtiments adjacents, de même qu'entre l'abri et les autres structures, y compris d'autres abris temporaires.

Recommandation pour l'attache de la toile

Il est fortement recommandé d'utiliser une corde pour attacher la toile à la structure, car cela permet de répartir uniformément la force du vent sur l'ensemble de la structure. Cette méthode aide à réduire la pression sur un point spécifique, augmentant ainsi la durabilité et la stabilité de l'abri. Les méthodes d'attache alternatives, telles que les sangles, le Velcro, les attaches de type colliers ou autres dispositifs similaires, ne sont pas recommandées, car elles peuvent ne pas offrir le même niveau de stabilité et peuvent entraîner une répartition inégale de la force, risquant ainsi d'endommager la toile ou la structure.

Câbles-guides

En supplément aux ancrages, il est suggéré de sécuriser l'abri à l'aide de quatre (4) câbles-guides installés si possible à un angle de quarante-cinq degrés (45°) à environ 915 mm (3 pi) de chaque coin de l'abri.

Bandes antivent

Pour les toiles soudées, afin de minimiser le frottement de la toile sur la structure et d'augmenter la durée de vie de la toile, il est recommandé d'utiliser des bandes antivent. Deux bandes antivent sont recommandées pour les abris de 7,3 m (25 pi) et moins de longueur et trois bandes antivent sont recommandées pour les abris de plus de 7,3 m (25 pi) de longueur. Les toiles cousues à chaque section comportent des bandes d'attaches (antivent et anti frottement) à chaque arche, à l'intérieur de la toile.

Autres pièces

N'utiliser que les pièces recommandées par le fabricant. Ne pas modifier la configuration de l'abri.